



Commune de PRESINGE

Dans sa séance du **22 juin 2015** le Conseil municipal de Presinge a pris les décisions suivantes :

OUVERTURE D'UN CREDIT D'ETUDE RELATIF A LA TRANSFORMATION ET RENOVATION DU BATIMENT DE LA MAIRIE, AU 116 ROUTE DE DE PRESINGE, PARCELLE 2604 (ANC.1921)

par 9 oui, soit à l'unanimité, le Conseil municipal décide

- 1) D'ouvrir à Monsieur le Maire un crédit d'étude de 125'000 F (comprenant les honoraires d'architecte TTC, les honoraires d'ingénieurs et d'architectes paysagistes) en vue d'obtenir l'autorisation de construire et les documents nécessaires au vote d'un crédit de construction pour la transformation et rénovation du bâtiment de la Mairie, au 116 rte de Presinge, parcelle communale 2604 (anc.1921).
- 2) De financer ce crédit d'étude par les fonds propres de la commune.
- 3) De comptabiliser la dépense prévue dans le compte des investissements puis de la porter à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif.
- 4) En cas de réalisation, ces frais d'études seront intégrés au crédit principal, à voter, en vue de son amortissement. En cas d'abandon du projet, ces frais seront amortis au moyen de 3 annuités, dès l'année qui suit son renoncement.

Le texte complet des délibérations, et les plans d'affectation du sol peuvent être consultés à la Mairie de Presinge, le mercredi de 10h00 à 12h30, le jeudi de 16h30 à 18h00 et le vendredi de 10h00 à 11h30.

Dernier jour du délai référendaire : 11 septembre 2015

Presinge, le 1^{er} juillet 2015

